DLP 20-10-83 249574

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine
Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques
Abonnement annuel : 100 F, 00

SPV

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE N° 35 - Mercredi 19 Octobre 1983

GRANDES CULTURES

/ CEREALES D'HIVER /

LE DESHERBAGE DE PRELEVEE

Ces préconisations ont été mises au point conjointement par l'I.T.C.F. (Dordogne-Gironde) et le Service de la Protection des Végétaux (Aquitaine).

Le désherbage en prélevée s'impose dans les situations où le type de sol interdit tout passage dans la parcelle après la levée de la culture, et ce jusqu'à la fin de l'hiver (mattes non inondables, boulbènes drainées, argile du Bec d'Ambès...), voire jusqu'au stade 2 noeuds, stade limite au delà duquel les spécialités herbicides actuelles peuvent provoquer des malformations d'épis, (mattes inondables, palus, sols du Périgord vert, sols des vallées de l'Isle et de la Dordogne, fonds de vallées de l'Issigeacois et du Canton d'Eymet, boulbènes non drainées...).

Le desherbage de prélevée est en outre une bonne solution technique en cas de précédent salissant libérant tôt le sol (colza, céréale, prairie temporaire, luzerne) ; il permet alors de lutter contre les graminées dans les meilleurs conditions possibles (l'herbicide a une action plus efficace et plus régulière qu'en post-levée), s'insère assez bien dans le programme de mise en culture, et offre plus de garanties de non-phytotoxicité.

Le desherbage est coûteux. Les conditions nécessaires à sa rentabilisation sont :

- Réaliser l'application sur sol humide ressuyé, finement préparé (seuls le Glean T et le Trilixon "tolèrent" des sols motteux), sur semis régulier et bien recouvert ;

- Respecter les indications portées sur l'étiquette de l'emballage du produit (en particulier concernant les diminutions de doses en sols légers).

- Pulvériser le produit dans les conditions optimales (rampe la plus horizontale possible et ne portant qu'un seul type de buse - préférer les buses à jet plat - avancer à une vitesse de 6 à 8 km/h - vérifier que la pression n'excède pas 2 bars).

- Choisir l'herbicide le mieux adapté ; le tableau ci-joint permet de guider ce choix, en examinant les critères suivants :

.../...

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46X

P553

- rémanence minimale acceptable (limitations de passage en post-levée par l'excés d'eau) ;

- choix du spectre d'action sur graminées en fonction des infestations habituellement constatées ;

- choix des spécialités compatibles avec l'espèce cultivée (blé tendre d'hiver (b), orge (o), avoine (a), seigle(s), triticale (t) ;

- choix du spectre d'action sur dicotylédones.

L'objectif de rendement doit aussi cependant intervenir au niveau du coût du produit.

Signalons enfin que les spécialités contenant du chlortoluron sont déconseillées sur les variétés Aboukir, Albatros, Arminda, Carat, Fidel, Gala, Prinqual, Talent, Tango.

/ COLZA /

De fortes infestations de larves de tenthrède de la rave ont pu être notées dans la région. Ces larves brunes ou noirâtres qui ne sont pas des chenilles, ressemblent à de petits vers gris (0,5 à 2 cm) sont très dommageables aux jeunes cultures et peuvent efficacement être combattues par une application de cyperméthrine à 25 g MA/ha, deltaméthrine à 7,5 g MA/ha, fenvalérate à 50 g MA/ha, parathion à 350 g MA/ha en pulvérisation, 600 g MA/ha en poudrage, phosalone à 1200 g MA/ha.

/ LIMACES /

A la suite de la période pluvieuse actuelle, nous rappelons qu'il est indispensable de rester vigilant, notamment dans les jeunes cultures (colza, céréales). Voir bulletin n° 32 du 5 septembre dernier.

GRAMINEES FOURRAGERES ET GAZONS

/NOCTUELLE DES GRAMINEES /

Comme prévu (notre bulletin n° 33 du 21.9.83) les toutes premières attaques de chenilles de Cirphis unipuncta sont observées depuis quelques jours dans des prairies de graminées du Tursan (populations allant de 10 à 25 chenilles au m2) tandis que le vol des papillons se poursuit activement en Tursan, Chalosse, Seignanx, et dans les zones habituelles du Béarn et du Pays Basque.

Dans ces régions une surveillance soigneuse des prairies de graminées et des gazons est recommandée. En cas d'infestation, contacter les antennes du Service de la Protection des Végétaux de DAX (Tél.58/74.11.93) ou PAU (tél. 59/ 02.79.33).

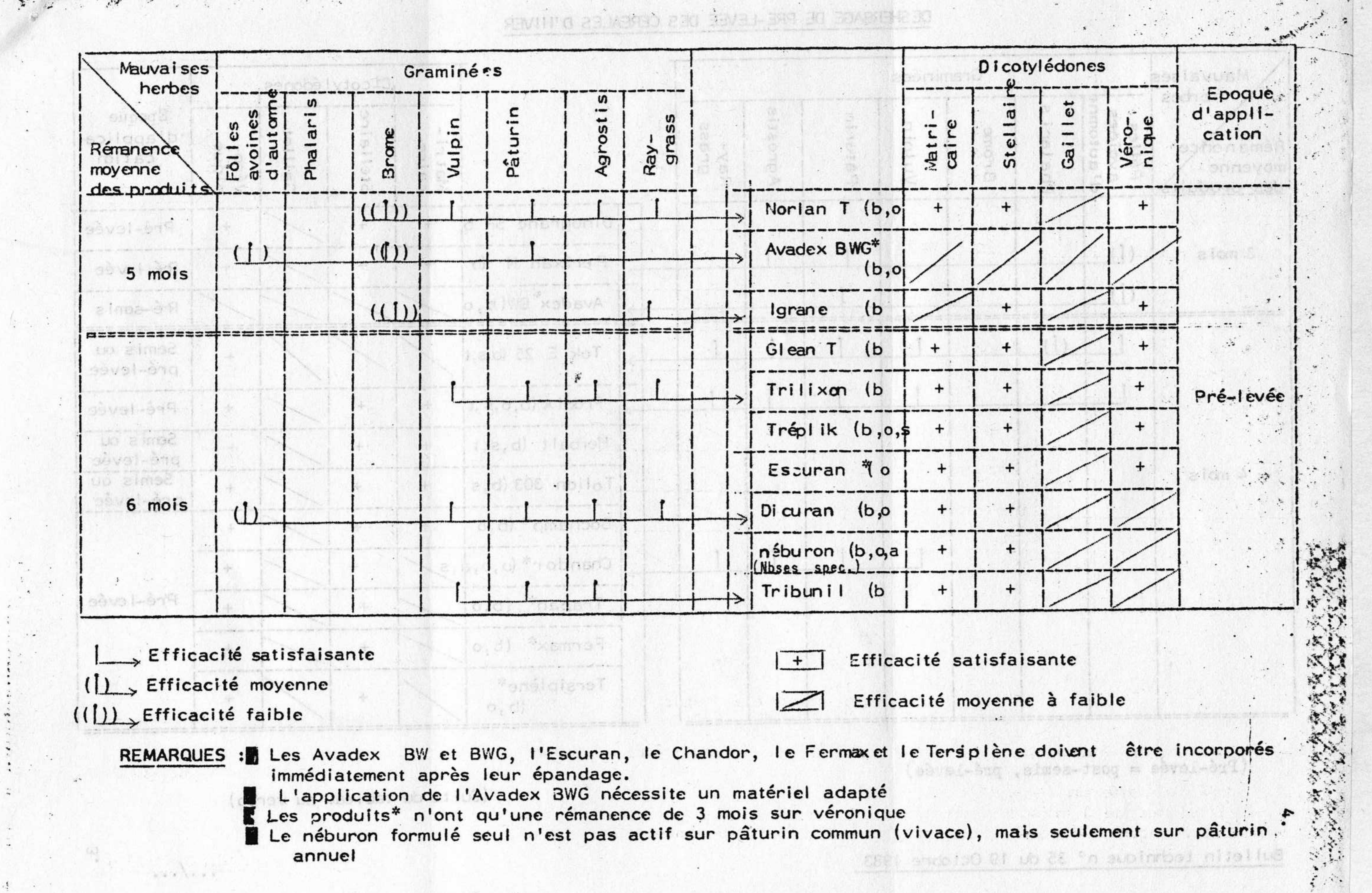
DESHERBAGE DE PRE-LEVEE DES CEREALES D'HIVER

Rémanence moyenne des produits \ Mauvaises herbes	Graminées: Folles avoines d'automne	Phalaris	Brome	Vulpin	Pâturin	Agrostis	Ray-grass	Produit	Dicotylédones: Matri-caire	Stellaire	Gaillet	Véro-nique	Epoque d'applica-tion
3 mois								Dinograne SP b	+	+	/	+	Pré-levée
3 mois	(I)				I	I		Perixan N (b	+	+	/	+	Pré-levée
3 mois	(I)				I			Avadex* BW (b,o	/	/	/	/	Pré-semis
4 mois	I	(I)		I	I	I	I	Tok E 25 (b,s,t	/	/	/	+	Semis ou pré-levée
4 mois	I			I	I	I	I	Prodix (b,o,s,t	+	+	/	+	Pré-levée
4 mois								Herbalt (b,s,t	+	+	/	+	Semis ou pré-levée
4 mois								Tolion 303 (b,s	+	+	/	+	Semis ou pré-levée
4 mois								Bochamp* (b,o	+	+	/	+	
4 mois				I	I	I	I	Chandor* (b,o,a,s	/	+	/	+	
4 mois								Trapan* (b,o	/	+	/	+	Pré-levée
4 mois								Fermax* (b,o	/	+	/	+	
4 mois								Tersiplène* (b,o	/	+	/	+	

(Pré-levée = post-semis, pré-levée)

(Suite du tableau au verso)

P554



Mauvaises herbes / Rémanence moyenne des produits	Graminées: Fôlles avoines d'automne	Phalaris	Brome	Vulpin	Pâturin	Agrostis	Ray-grass	Produit	Dicotylédones: Matri-caire	Stellaire	Gaillet	Véro-nique	Epoque d'appli-cation
5 mois			((|))	|	|	|	|	Norlan T (b,o	+	+	/	+	Pré-levée
	(|)		((|))		|			Avadex BWG* (b,o	/	/	/	/	
			((|))				|	Igrane (b	/	+	/	+	
6 mois								Glean T (b	+	+	/	+	
				|	|	|	|	Trilixon (b	+	+	/	+	
								Tréplik (b,o,s	+	+	/	+	
								Escuran *(o	+	+	/	+	
	(|)			|	|	|	|	Dicuran (b,o	+	+	/	/	
								néburon (b,o,a (Nbses spec.)	+	+	/	/	
				|	|	|		Tribunil (b	+	+	/	/	

| → Efficacité satisfaisante

(|) → Efficacité moyenne

((|)) → Efficacité faible

+ Efficacité satisfaisante

/ Efficacité moyenne à faible

REMARQUES :
- Les Avadex BW et BWG, l'Escuran, le Chandor, le Fermax et le Tersiplène doivent être incorporés immédiatement après leur épandage.
- L'application de l'Avadex BWG nécessite un matériel adapté
- Les produits* n'ont qu'une rémanence de 3 mois sur véronique
- Le néburon formulé seul n'est pas actif sur pâturin commun (vivace), mais seulement sur pâturin annuel